

ABONNEMENTS

Payable d'avance, par an... \$3.
de quatre mois... 1.00
de un mois... 0.25
Édit. Hebdomadaire, par an... 1.50

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 26 Janvier 1884

COURRIER

Sir Charles Tupper a présenté hier le rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux.

En réponse à M. Massue, le ministre des finances a dit que le gouvernement étudiait en ce moment la question des banques.

M. McMillan, de Vaudreuil, a présenté, hier, une pétition de MM. J. B. A. Mougénais et autres, demandant une charte sous le nom de compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a obtenu des avances du gouvernement entre le mois de mars 1882, et le mois de février 1883, s'élevant au montant de \$210,000, à compte de sa subvention, et paie un intérêt de 4 1/2 pour cent.

Le député-ministre des finances dit dans son rapport qu'un état des comptes entre l'Ontario, Québec et le gouvernement fédéral a été soumis aux trésoriers de ces deux provinces, et qu'il est à espérer que le règlement ne se fera pas attendre.

Un correspondant de Penetanguishene nous apprend que l'on a décidé d'y construire une superbe église en l'honneur des premiers missionnaires Jésuites qui sont allés évangéliser les sauvages dans cette région. L'édifice coûtera, dit-il, à peu près \$150,000, et l'emplacement où il doit s'élever est déjà acheté. Il sera fait des souscriptions dans les provinces d'Ontario et de Québec et ailleurs.

NOS EXCÉDANTS

Les excédants depuis trois années se décomposent comme suit :

Table with 2 columns: Year, Amount. 1880-81 surplus \$4,132,743; 1881-82 surplus 6,316,352; 1882-83 surplus 7,064,492.

Total... \$17,613,597
M. Cartwright, lui n'a jamais pu nous présenter autre chose que des déficits.

LA SITUATION FINANCIERE

Les comptes publics soumis à la chambre nous ont permis d'analyser la situation financière du pays. Ainsi le lecteur a pu voir que le revenu de la dernière année fiscale s'était élevé à \$35,724,649, contre \$33,383,455 en 1882. Le tableau suivant indique les principales sources de ce revenu :

Table with 2 columns: Source, Amount. Douanes \$23,500,582; Accises 6,26,116; Postes 1,800,391; Travaux Publics 3,101,138; Licé et 1,001,193; Casuel 191,981.

Total du revenu... \$35,364,401
L'excédant du revenu sur les dépenses est de plus de sept millions. Nous sommes donc bien loin de l'être des déficits.

Les dépenses figurent sur trois chefs différents : 1o la dette nationale et les subsides provinciaux ; 2o les frais du service civil, de la justice, de la milice et de la défense, de la législation, etc., etc. ; 3o le coût de la perception des droits de

douane, les bureaux de poste, les travaux publics, etc.

Elles ont atteint en 1883 le chiffre de \$28,730,256, contre \$27,067,102, en 1882.

Disons tout d'abord qu'il a été dépensé, au compte du capital, la somme de plus de quatorze millions, laquelle se répartit comme suit :

Table with 2 columns: Category, Amount. Chemin de fer Intercolonial \$1,616,632 96; Chemin de fer du Pacifique 10,052,402 71; Chemin de fer de l'île du Prince Edouard 57,186 02; Canal Lachine 396,496 96; Canal Murray 84,171 68; Travaux sur l'Ottawa Canal de la rivière Tay 4,831 80; Canaux du St-Laurent 66,616 43; Canal Welland 549,433 29; Navigation de la rivière Trent 40,767 16; Edifices publics d'Ottawa 70,419 95; Télégraphes 49,449 05; Terres publiques 562,221 30.

\$14,171,413 96

Ces dépenses sont fortes sans doute, mais elles représentent un capital sous forme de propriété appartenant au gouvernement, sauf le chemin de fer du Pacifique canadien. Elles sont aussi justifiées par l'état prospère de nos finances.

Les subsides accordés aux différentes provinces s'élèvent à plus de trois millions et demi. En voici le détail :

Table with 2 columns: Province, Amount. Ontario \$1,196,872 80; Québec 959,252 80; Nouvelle-Ecosse 393,753 61; Nouveau-Brunswick 456,971 23; Manitoba 227,153 04; Colombie Britannique 207,995 66; Ile du Prince-Edouard 164,674 07.

\$3,606,672 61

Nous avons parlé hier de la dette publique.

Le tableau comparatif suivant va nous montrer maintenant quelle a été l'augmentation dans les dépenses que l'on est convenu d'appeler ordinaires, parce que le gouvernement peut les restreindre plus ou moins.

Table with 3 columns: Category, 1882, 1883. Gouvernement civil \$946,031 \$986,721; Législation 582,200 740,768; Immigration 253,061 437,734; Milice 772,821 734,354; Travaux publics 1,123,440 1,859,799; Sauvages 1,183,414 1,116,968; Police à cheval 368,456 47,825.

Total... \$5,529,413 \$6,344,162

Les dernières élections expliquent l'augmentation que l'on remarque sous le titre de législation. De même que le mouvement rapide de l'immigration, la nécessité de maintenir la paix au Nord-Ouest entre les sauvages et les blancs, et d'y protéger les colons à l'aide de la police à cheval, justifient ce surcroît de dépenses.

La perception du revenu pour les douanes, l'accise, les bureaux de poste, et les travaux publics ont coûté \$6,477,120, en 1883, contre \$5,878,565 en 1882. Mais d'un autre côté le revenu s'est beaucoup accru, comme nous l'avons démontré, hier, de la manière la plus concluante.

REDUCTION DE PASSAGE

Le Pacifique a réduit considérablement le prix de passage entre Ottawa et Montréal à l'occasion du carnaval le 4 février prochain. L'annonce de cette réduction va paraître lundi prochain dans notre journal.

N'oubliez pas la grande soirée littéraire et musicale à l'Institut Canadien, demain soir.

UN DIFFÉREND

Nos lecteurs savent que la compagnie du Pacifique Canadien avait interdit la circulation des trains du Grand Tronc sur le chemin de fer de l'Union Jacques Cartier, au détriment du commerce en général. Sir Charles Tupper a informé la chambre que de l'avis du Ministre de la Justice, ni le gouvernement, ni le comité des chemins de fer, ni le comité du Conseil Privé ne pouvaient intervenir dans les cas de ce genre. Seul le parlement fédéral avait le pouvoir d'autoriser une compagnie à se servir de la voie d'une autre compagnie. Le ministre des chemins de fer écrivit dans le temps à la compagnie du Pacifique qui lui répondit qu'elle voulait non pas interrompre la circulation des convois mais protéger simplement ses droits. Ce sont les tribunaux qui ont réglé le différend.

ECHOS DU PARLEMENT

L'honorable M. Royal demandera mardi, la nomination d'un comité chargé d'étudier la question de la navigation de la Baie d'Hudson.

MM. Houde et Cameron, de Huron, ont donné avis qu'ils présenteront, lundi, un bill à l'effet d'abroger l'acte relatif à la vente des liqueurs.

Sir John A. Macdonald devra présenter, lundi, un bill qui établira un système par lequel les populations sauvages pourront se gouverner elles-mêmes.

Le chef de la gauche ne perd pas de vue l'honorable M. John O'Connor, et demande cette année, encore un état de toutes les sommes payées à ce dernier et dont la chambre n'a pas été informée.

En réponse à M. Blake, le ministre de l'Agriculture a évalué le nombre des immigrants, l'an dernier, à 133,303, et le nombre de ceux qui sont allés des autres provinces à Manitoba, à 52,428.

M. Somerville, de Bant, est curieux de savoir ce qu'ont pu coûter au pays les voyages en Angleterre ou ailleurs, des membres ou des délégués du gouvernement, et demande un état qui lui donne ces renseignements.

L'intercolonial fera toujours parler de lui. Lundi prochain, ce sera au tour de M. McMullen de demander un état indiquant le nombre de tonnes de charbon transporté par ce chemin de fer en 1883, les lieux où ce produit a été livré, le coût du fret, et les tarifs spéciaux, s'il en est.

M. Cameron, de Huron, a entrepris d'exercer une surveillance jalouse sur tout ce qui se passe au Nord-Ouest hier, encore, il a demandé un état qui nous renseignerait sur le nombre, le site, le coût, les opérations, la fermeture, et la direction des fermes-modèles établies au Nord-Ouest, pour l'insurrection des Sauvages, ainsi que copie des rapports des agents.

Il arrive peu souvent que nos députés se plaignent officiellement de la conduite de nos juges. M. Wilson croit avoir raison d'adopter ce procédé et demande copie des documents relatifs aux accusations portées contre M. D. J. Hughes, juge

du comté d'Elgin, ainsi que du rapport ou jugement rendu à la suite d'une enquête qui a déjà eu lieu. Il veut aussi que l'on institue une deuxième enquête. Nous ignorons ce que sont ces accusations.

M. Mulock ayant demandé copie de tous les documents se rattachant au désaveu des lois provinciales. M. Blake en a profité pour se plaindre de ce que les lieutenant-gouverneurs étaient trop lents à transmettre ici les actes de leurs législatures. Il est arrivé même que ces lois qui devraient être soumises le plus tôt possible à l'exécutif, ne lui sont parvenues qu'un an après leur passage. Ce qui est ridicule.

M. Cook a fait rire, hier, à ses dépens, toute la députation en chambre. Sir John A. Macdonald, après avoir donné des détails sur la vente d'une ferme au lieutenant-gouverneur de Québec, ajouta que ce dernier avait, parait-il, l'intention de s'y établir plus tard. M. Cook se leva alors pour demander au premier ministre si M. Robitaille amènerait aussi les porcs qu'il élève. Je l'ignore, répliqua sir John, mais je sais que si l'honorable député allait lui faire visite là bas, il y serait fort bien accueilli. Tableau !

AVIS DE MOTION

M. Blake demandera, mardi prochain, copie de tous les ordres du conseil, correspondance, des mémoires et représentations faites au sujet de la prime d'encouragement accordée pour la fabrication du fer ;

Aussi, un état indiquant le nombre de saisies opérées à chacun des ports douaniers du Canada pendant la dernière année fiscale, et aussi pendant les six mois expirés le 31 décembre dernier ; le chiffre des amendes perçues dans chaque port pendant chacune des périodes précitées, et la manière dont on en a disposé, donnant les noms des fonctionnaires qui en ont reçu une partie et le montant reçu par chacun d'eux.

M. Charlton prodiguera, lui aussi, les avis de motion. Aussi, il doit demander divers états indiquant :

1o Le nombre d'acres de terre affermés au Nord-Ouest, pour les pâturages, les conditions des baux, et les recettes ;

2o Le nombre d'acres de terres arpentés à Manitoba et au Nord-Ouest, l'an dernier, et le coût de ces travaux ;

3o Le nombre d'acres de terre vendus, l'an dernier, et le prix ; le nombre d'acres de terre affectés à la colonisation suivant les projets numéros 1 et 2, et le montant reçu ;

4o Le nombre et la durée des permis accordés pour la coupe du bois, la somme payée au gouvernement, l'étendue du territoire compris dans ces permis, les noms des porteurs de licences, les droits imposés, les réclamations faites, etc ;

5o Le nombre d'acres de terre compris dans les homesteads concédés en 1883, ainsi que dans les pré-émissions.

M. Pascal Poirier donnera, dimanche soir à huit heures, à l'Institut Canadien, une conférence intitulée : nos collèges et nos coutumes. Il y aura chant et musique. Prix d'admission dix centimes. Que tous les amis de l'Institut s'y rendent.

1884 JANVIER 1884

GRANDE VENTE ARGENT COMPTANT

Avant de prendre l'inventaire.

5 LIGNES A BON MARCHÉ 5

ÉTOFFES A ROBES—703 pièces d'étoffes à robes, achetées en Job. Les meilleures que nous ayons jamais eues.

COUVERTURES—311 paires pour être vendues pour moins du coût de la manufacture.

GILETS POUR DAME—160 gilets pour dame (un autre job), à moitié prix.

TOILE A NAPPE—49 pièces venant d'être reçues. La moins chère à Ottawa.

TAPIS—96 pièces qui doivent être vendues pendant le mois. Bon marché.

BRYSON, GRAHAM & Co.

Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES ! ROBES DE BUFFLES !

Allez au grand DÉPÔT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACK BERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de loupervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loupervier. Mes canots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.

J. B. TACKBERRY, Encanteur.

CONTRAT DE MALLE

DES soumissions cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FÉVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine, aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain. Le transport peut-être fait à pied ou autrement, les malles devant quitter le bureau de New-Edinburgh tous les jours, dimanches exceptés à 8 00 a. m., 1 00 p. m. et 7 00 p. m. et devront être rendues au bureau de Poste d'Ottawa à 8 20 a. m., 1 20 p. m. et 7 20 p. m. Les malles devront quitter le bureau de poste d'Ottawa immédiatement après chaque échange de malles et être rendues à New-Edinburgh dans les vingt minutes suivantes.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des formulaires de soumission peuvent être obtenus aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa au bureau du sous-général.

J. P. FRENCH, Inspecteur des postes Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 17 Janvier, 1884

FUMEZ LES CIGARES CABLE

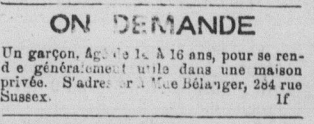
ET EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

3 déc. 1 an.

ON DEMANDE

Un garçon âgé de 16 à 18 ans, pour se rendre et généralement utile dans une maison privée. S'adresser à M. de Bélangier, 284 rue Sussex. IF



DES soumissions cachetées, portant la désignation "Habill. pour la Police à cheval," et adressées à l'honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi, jeudi, 14 Février 1884.

Des formulaires imprimés de soumission, contenant tous les renseignements voulus, sont adressés au Bureau du Sous-général. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne pour une somme égale à dix pour cent du total de soumission, lequel chèque sera restitué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis. Il ne sera rien payé aux journaux qui publient ces annonces sans y avoir été d'abord autorisés. FRED WHITE, Contrôleur, P. C. du M. O. N. Ottawa, 10 Janvier, 1884.

PATINS PATINS PATINS PATINS

Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue RIDEAU. 30 mars 1885

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE-QUATRE ANS et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toxé, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons.

25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par G. O. DACIER, Ottawa, 14 mai 1884

LA MINERVE

EDITION LITTERAIRE

SOMMAIRE DU DERNIER NUMERO
Poésies—"La Belle Meunière"—B. Sulte.
"Un soir dans la Cité"—E. Prudhomme.
"Chanson de l'Exilé"—B. Sulte.
"Aux Fils des Cultivateurs"—J. Autran.
A travers l'Espagne—A. B. Routhier
Le Carnaval à Rome—N. Bourassa
Louis Olivier Gamache—L'abbé Ferland.
Les Noces d'Horace—Evariste Gélinas.
Ici-bas—Eugène de Fallois.
Courrier de la Mode—X

Le Professeur Theureur

Nous annonçons, hier, que l'acrobate Theureur s'était cassé une jambe à Québec. Ce n'est pas aussi grave que le télégraphe le disait. Voici comment l'Evénement raconte le fait:
Theureur se mettait en train de regagner le parterre en se laissant glisser le long d'une corde, lorsque cette dernière se rompit tout à coup.
Theureur était alors à dix pieds de terre environ, il tomba lourdement sur les marches qui conduisent à la scène et s'est fait beaucoup de mal à une jambe.
M. Theureur sera en état de reprendre son rôle dans quelques jours.

LE CARNAVAL A MONTREAL

On fait d'énormes préparatifs à Montréal pour le grand carnaval qui aura lieu du 5 au 9 février prochain.
La métropole compte sur des milliers et des milliers de visiteurs de toutes les parties du continent. L'attaque, la défense et la prise d'assaut de palais de glace, le grand tournoi en costume au Pavillon à Patin, la procession aux flambeaux de tous les clubs de raquettes, les glissades au Mont Royal, la promenade en voiture contenant plus de 5,000 voitures, les arcs de triomphe élevés en l'honneur du marquis et de lady Lansdowne, toutes ces parties les plus brillantes du programme doivent être illuées par nos entrepreneurs con frères du Star, sur un numéro spécial imprimé sur papier de luxe et de double format.
Ces gravures seront préparées par les meilleurs artistes de Montréal et devront être d'un grand intérêt pour tous les gens du pays et de l'étranger.
Ceux qui désireront se procurer ce numéro spécial du Star n'ont qu'à adresser dix centimes en timbres à ses propriétaires, Graham & Co., Montréal. Il sera aussi en vente chez tous les libraires.

BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réception des ouvrages suivants:
I. First spanish book after the natural method, by James H. Workman, A. M., Pub by A S Barnes and Company New-York and Chicago.
C'est un livre fait spécialement pour l'usage de ceux qui commencent à apprendre la langue espagnole. Il contient un grand nombre de gravures.

P. C. AUCLAIR TAILLEUR MILITAIRE OTTAWA

Habillements, une spécialité, au magasin militaire de Broadway, 133 rue Sparks, Ottawa.
Les messieurs désirant avoir un habillement complet devraient rendre une visite au magasin militaire Broadway où les étoffes dans les meilleurs goûts viennent d'être reçues.
P. C. AUCLAIR, Prop. 133, rue Sparks.
Première qualité de draps noirs anglais venant d'être reçus au magasin militaire Broadway. Ces draps seront spécialement pour habits de cérémonies et la meilleure place pour les avoir est chez P. C. AUCLAIR, 133, rue Sparks.
Habillements et pardessus d'hiver de première qualité, vendus à 10 pour cent de moins que les plus bas prix ordinaires au magasin militaire Broadway, 133, rue Sparks Ottawa.
Donnez vos commandes pour habits de cérémonie au magasin militaire Broadway, et le moins cher de la ville.
P. C. AUCLAIR, propriétaire, 133, RUE SPARKS, OTTAWA 17 Jan. 83.

PETITE GAZETTE

Avis aux hôteliers—Je vendrai, au prix coûtant, d'ici au mois de mars, Vins rouge, blanc et Sherry, Brandy, Gin, Old Tom, Rye, en casse et au gallon. Pour vous convaincre du bon marché, venez nous faire une visite.
N. A. SAVARD, rue Dalhousie.
Aux visiteurs—Les nombreux visiteurs qui viennent à Ottawa pendant les sessions, ne doivent pas manquer, en débarquant du train à la gare du chemin de fer du Pacifique, ou avant d'y monter, de se rendre au magnifique restaurant Iroquois, situé en face de la gare Union. Le sauvage qui sert d'enseigne invite tout le monde à entrer s'y reconforter. Les vins, liqueurs et bières sont toujours de première qualité et servis avec promptitude et avec goût. M. G. Gratton, le propriétaire et M. Paré, le gérant, sont toujours attentifs à ce que satisfaction soit donnée aux patrons de l'établissement.
Véritable spécifique—Comme remède pour la bronchite et les rhumes, employez la Diphthérine du Dr A. Lacerte, le seul véritable spécifique contre la diphthérie et autres maux de gorge. 50 cents la bouteille, chez tous les pharmaciens.
La jeunesse—Personne n'aime à vieillir. Une jeune fille surtout voit avec peine les printemps laisser tour à tour leur empreinte sur son charmant visage. Il n'y a plus lieu à cette douloureuse inquiétude depuis que la médecine a trouvé, dans la "Lotion Persienne", le secret d'effacer cette empreinte et de conserver les charmes de la jeunesse.
Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de vian des fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.
Rappelez vous que je tiens toujours le Porter au gallon
N. A. SAVARD.
OTTAWA, ONT., 10 JANUET 1880
Cher Monsieur,—J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.
—Les pilules de noix longues du Médical guérissent le mal de tête, etc.—25c. par boîte.
Livres de comptes—Ayant reçu dernièrement un grand lot de livres de compte, j'offre de les vendre à 10 pour cent meilleur marché qu'à l'ordinaire. Profitez de l'occasion et venez faire une visite à la librairie Canadienne-française.
P. C. GUILLAUME, No. 455, rue Sussex.
—Le meilleur remède connu contre les affections de la gorge et des poumons est le sirop de gomme d'épinette rouge de Gray. Des milliers de personnes en font usage et toutes s'accordent à le proclamer des plus efficaces. Dans les cas de toux violente, les patients qui ne peuvent dormir la nuit n'ont qu'à prendre une ou deux doses de ce remède pour se guérir radicalement.
Faites-en usage et vous serez convaincu. En vente chez tous les pharmaciens; prix, 25 cts et 50 cts la bouteille.
—Sirop du Dr Goderre pour soulager les douleurs des jeunes en fants—25c. par bouteille.
Les directeurs de pensions, instituteurs et autres trouveront constamment, au magasin de musique de F. Boucher, 158, rue Sparks un choix varié de cantates pour distributions de prix, fin d'année, fêtes de supérieurs, visite de pasteur et d'évêque; ainsi qu'une splendide collection de romances françaises spécialement publiées pour Pensionnats.

OTTAWA, N. O., Fev. 9, 1880
J'ai acheté de M. Bishop & Cie. l'autome dernier, cinq bouteilles de vos Amers de Houblon pour ma fille et j'en ai été très satisfait. Elles lui ont fait plus de bien que toutes les médecines qu'elle avait prises depuis six ans. Wm. T. McCLELLAN.
Ce qui précède vient de la part d'un cultivateur digne de foi, dont la fille a été malade pendant sept ou huit ans, et n'a pu obtenir de soulagement que par les Amers de Houblon. Elle est maintenant en aussi bonne santé que toute autre personne au monde. Nous vendons une grande quantité des Amers de Houblon et les cures sont nombreuses. W. H. BISHOP & CIE.

Pas de humbug—Encore un nouveau témoignage en faveur de la Valéria. Qu'on lise la lettre de M. Girouard, dans laquelle l'ex-député de Kent, reconnaît que cette inestimable préparation lui a rendu la chevelure qu'il avait perdue. Avec une pareille découverte il n'y a plus lieu de rester chauve. Avis à tous les intéressés.
A ce sujet, il est bon que nous prévenions ceux qui font usage de la Valéria contre la disposition générale à en employer plus que la direction l'indique. Il est absolument nécessaire de se conformer strictement aux directions. L'excès est nuisible.
Avis important aux Dames d'Ottawa et des environs.
MM. D. Chisholm et Cie, ont réouvert leurs chapeaux, nuages, man teaux, châles, pardessus, au prix coûtant, et toutes les autres marchandises en magasin réduites de dix pour cent, dans le but de vendre autant que possible de leurs marchandises d'hiver avant que les nouveaux effets du printemps arrivent. Rappelez-vous de l'adresse: Magasin de modes de Lorne, 39 rue Sparks, la première maison du genre en gros et en détail à Ottawa

TROUVE
Une ROBE DE BUFFLE. S'adresser à M. l'ingénieur de la cité, hôtel de ville.
A VENDRE
A Saint-Jérôme, UN MAGNIFIQUE HOTEL en briques et à 3-ux étages, y compris un ménage complet qui est de première classe, situé en face du dépôt du chemin de fer du Pacifique et à une vingtaine de pieds du marché, et à vendre à de bonnes conditions. On peut avoir de bonnes références en s'adressant à L. ou à Edouard, 39 rue Murray, Ottawa. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, au propriétaire JOSEPH AUBRY. 6 f. 10 Jan. 84.

SOCIETE
Le D. DUHAMEL étant obligé d'faire une absence de deux mois pour remplir ses devoirs parlementaires, a induit le Dr F. W. Church, d'Aylmer, je ne médecin déjà avant-agement connu dans le district d'Ottawa, à se joindre à lui, pour la pharmacie et la pratique de la profession médicale. Jusqu'à ce jour le Dr Duhamel ne s'est pas occupé activement de la pratique de sa profession; mais, dès aujourd'hui, on peut requérir ses services ainsi que ceux du Dr Church, le jour et la nuit. Ils seront en état de répondre à l'appel des malades dans la cité d'Hull et les environs.
La pharmacie va être augmentée considérablement, de sorte que le public y trouvera tout ce qu'il faut, à très bas prix
No. 230, rue Principale, Hull
Près du nouveau bureau de poste.
Hull, 3 janvier 1884

DORION & DELORME, ARTISTES-PHOTOGRAPHES, 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, OTTAWA.
Nouveaux fonds de scènes variés, peints par les meilleurs artistes du Canada.
Grands avantages pour les fêtes.
Une douzaine de Portraits CABINET SIZE, et un cadre valant \$1.00, pour \$8.00.
Photographies de toutes grandeurs, satisfécion garantie.
Une visite est sollicitée chez DORION et DELORME, No. 140, rue Sparks et 569 rue Sussex, coin de la rue Rideau. 18 Oct. 1883.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL
82—ARRANGEMENTS D'HIVER—83
A partir de LUNDI, le 4 DECEMBRE, les trains voyageront tous les jours (dimanches exceptés) comme suit:
Départ de la Pointe Lévis..... 8.10 a. m.
Arrivée à la Rivière du Loup..... 12.55 p. m.
do Trois Pistoles..... 2.05 p. m.
do Rimouski..... 3.49 p. m.
do Campbellton..... 8.35 p. m.
do Dalhousie..... 9.15 p. m.
do Bathurst..... 11.17 p. m.
do Newcastle..... 11.52 p. m.
do Moncton..... 4.00 a. m.
do Saint-Jean..... 7.30 a. m.
do Halifax..... 12.45 a. m.
Le train se raccorde à la Courbe des Chaudières avec le train du Grand-Tronc quittant Montréal à 10 p. m.
Les trains d'Halifax et Saint-Jean se rendent à destination le dimanche.
Les trains quittant Halifax à 2.45 p. m. Saint-Jean à 7.25 p. m., arrivant à Montréal à 6.05 a. m. en se raccordant à la Courbe des Chaudières avec le Grand-Tronc à 9.23 p. m., restent à Campbellton le dimanche.
Le char Pullman qui part de Montréal, les lundis, mercredi et vendredi se rend directement à Halifax, et celui qui part le mardi, le jeudi et le samedi se rend à Saint-Jean.
Pour billets et tout arrangement concernant le fret et les passagers, s'adresser à R. C. W. MACCUAIG, Agent.
D. POTTINGER, Surintendant général, Ottawa, 19 Déc 1882

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, un médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs je rassaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool de vinaigre, du Brandy et le Pain de sucre sans aucun effet marqué. Je n'eus alors une petite quantité de votre huile et limon d'huile. C'est le remède qui donna les meilleurs résultats. Je ne trouvais que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne recommandaient pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous savions pas que ce remède avait tant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais aller au vu que l'on paraît déjà de me mettre le bras et tendre les nerfs. J'ai pu vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, avant que la seconde fut épuisée. Les autres étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous servons habituellement de votre huile et limon d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède que j'aie vu donner au médecin de mon service après approbation à ce remède.
Votre tout dévoué,
REV. D. GOODE, Pembroke, N. H.

AVIS PUBLIC
Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de MANTEAUX ET D'IMANS, en Soie et doublés en fourrures, pour dames.
Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Chapeaux, Casques et mitaines.
Le plus bel assortiment qui existe à Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez
H. L. COTE
128, Rue Rideau.
Sept. 1883

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, un médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs je rassaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool de vinaigre, du Brandy et le Pain de sucre sans aucun effet marqué. Je n'eus alors une petite quantité de votre huile et limon d'huile. C'est le remède qui donna les meilleurs résultats. Je ne trouvais que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne recommandaient pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous savions pas que ce remède avait tant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais aller au vu que l'on paraît déjà de me mettre le bras et tendre les nerfs. J'ai pu vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, avant que la seconde fut épuisée. Les autres étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous servons habituellement de votre huile et limon d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède que j'aie vu donner au médecin de mon service après approbation à ce remède.
Votre tout dévoué,
REV. D. GOODE, Pembroke, N. H.

AVIS PUBLIC
Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de MANTEAUX ET D'IMANS, en Soie et doublés en fourrures, pour dames.
Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Chapeaux, Casques et mitaines.
Le plus bel assortiment qui existe à Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez
H. L. COTE
128, Rue Rideau.
Sept. 1883

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, un médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs je rassaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool de vinaigre, du Brandy et le Pain de sucre sans aucun effet marqué. Je n'eus alors une petite quantité de votre huile et limon d'huile. C'est le remède qui donna les meilleurs résultats. Je ne trouvais que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne recommandaient pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous savions pas que ce remède avait tant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais aller au vu que l'on paraît déjà de me mettre le bras et tendre les nerfs. J'ai pu vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, avant que la seconde fut épuisée. Les autres étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous servons habituellement de votre huile et limon d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède que j'aie vu donner au médecin de mon service après approbation à ce remède.
Votre tout dévoué,
REV. D. GOODE, Pembroke, N. H.

AVIS PUBLIC
Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de MANTEAUX ET D'IMANS, en Soie et doublés en fourrures, pour dames.
Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Chapeaux, Casques et mitaines.
Le plus bel assortiment qui existe à Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez
H. L. COTE
128, Rue Rideau.
Sept. 1883

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, un médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs je rassaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool de vinaigre, du Brandy et le Pain de sucre sans aucun effet marqué. Je n'eus alors une petite quantité de votre huile et limon d'huile. C'est le remède qui donna les meilleurs résultats. Je ne trouvais que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne recommandaient pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous savions pas que ce remède avait tant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais aller au vu que l'on paraît déjà de me mettre le bras et tendre les nerfs. J'ai pu vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, avant que la seconde fut épuisée. Les autres étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous servons habituellement de votre huile et limon d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède que j'aie vu donner au médecin de mon service après approbation à ce remède.
Votre tout dévoué,
REV. D. GOODE, Pembroke, N. H.

AVIS PUBLIC
Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de MANTEAUX ET D'IMANS, en Soie et doublés en fourrures, pour dames.
Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Chapeaux, Casques et mitaines.
Le plus bel assortiment qui existe à Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez
H. L. COTE
128, Rue Rideau.
Sept. 1883

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, un médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que plier mon bras à angle droit. Les nerfs je rassaient être en fil d'acier; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool de vinaigre, du Brandy et le Pain de sucre sans aucun effet marqué. Je n'eus alors une petite quantité de votre huile et limon d'huile. C'est le remède qui donna les meilleurs résultats. Je ne trouvais que dans une pharmacie et en petite quantité, et ayant demandé aux pharmaciens pourquoi ils ne recommandaient pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous savions pas que ce remède avait tant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais aller au vu que l'on paraît déjà de me mettre le bras et tendre les nerfs. J'ai pu vous écrire immédiatement pour vous demander de m'envoyer six bouteilles, avant que la seconde fut épuisée. Les autres étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous servons habituellement de votre huile et limon d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède que j'aie vu donner au médecin de mon service après approbation à ce remède.
Votre tout dévoué,
REV. D. GOODE, Pembroke, N. H.

AVIS PUBLIC
Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de MANTEAUX ET D'IMANS, en Soie et doublés en fourrures, pour dames.
Une spécialité de garnitures de fourrures, Manchons, Gants, Chapeaux, Casques et mitaines.
Le plus bel assortiment qui existe à Ottawa, dans lequel on n'a que l'embaras du choix. Les prix sont toujours les plus bas, chez
H. L. COTE
128, Rue Rideau.
Sept. 1883

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit de ma main.
AUGUSTIN MARCOTTE.
Saint-André Avellan, 15 janvier 1884.

